

**MAISON DES LOISIRS**  
**TARIFS DE LOCATION WEEK-END de 48 H AU 12/01/2009**  
**Pour tous occupants sauf associations Rosiéroides, caritatives et écoles**

<b>TARIFS DE BASE WEEK-END AU 12/01/2009</b>	SONO	Chariot de 64 couverts	Les 2 Placards (Plat,...)	Chariot + 2 placards	1/2 salle du Fond ou coté scène — Bar—cuisine	Grande Salle	Caution entretien de la salle et Tri sélectif	Montant des arrhes
Capacité d'accueil	-	-	-	-	100	320		
Familles et entreprises locales	<b>22 €</b>	<b>15 €</b>	<b>15 €</b>	<b>26 €</b>	<b>316 €</b>	<b>402 €</b>	100 €	Moitié du tarif de base figurant dans ce ta- bleau hors mobilier sans tenir compte des réductions ou majora- tions possibles
Hors Commune	<b>22 €</b>	<b>15 €</b>	<b>15 €</b>	<b>26 €</b>	<b>530 €</b>	<b>650 €</b>	100 €	

**REDUCTION / MAJORATION :**

\* **Pour les locations de grand week-end (vendredi midi à lundi midi) le tarif de base des salles hors sono et mobilier est majoré de 20 %.**

\* Une réduction de 30% est consentie sur le tarif de base des salles hors sono et mobilier pour les locations en semaine si elles se déroulent sur moins de 48 H et dans la mesure où la remise des clés se fait au plus tard le samedi matin à 9 H.

- Au delà de 5 € , les pertes et destructions de vaisselle devront être remboursées par les locataires.
- La grande salle donne accès à la totalité des locaux.
- Les demi-salles donnent accès au bar et à la cuisine.
- Les dits tarifs sont applicables pour toute signature de convention et toute occupation répétitive pour les associations Rosiéroides à compter du 12/01/2009.

**MAISON DES LOISIRS**  
**TARIFS DE LOCATION WEEK-END de 48 H AU 12/01/2009**  
**Pour les associations Rosiéroides, caritatives, écoles**

**La location est gratuite (pour la salle et la sono) hors les week-ends de 15 juin au 15 septembre dans les cas suivants :**

- \*pour les enfants des écoles sur et hors temps scolaires dans la mesure où l'entrée est gratuite (ex : Noël des écoles...),
- \*pour les associations caritatives, collectes de sang etc...
- \*Pour les réunions publiques dans le cadre des campagnes électorales officielles
- \*Une fois par année civile pour les associations Rosiéroides : si l'association souhaite que la gratuité s'applique sur une manifestation réservée de manière permanente : elle devra le déclarer à l'agent en charge de l'état des lieux.

<b>TARIFS DE BASE WEEK-END de 48 H AU 01/02/2009</b>	SONO	Chariot de 64 couverts	Les 2 Placards (Plat,...)	Chariot + 2 placards	1/2 salle du Fond ou co- té scène — Bar—cuisine	Grande Salle	Forfait pour non entretien de la salle et absence de tri sélectif	Forfait pour annu- lation moins de 6 mois avant la lo- cation
Capacité d'accueil	-	-	-	-	100	320		
Associations locales	<b>22 €</b>	<b>15 €</b>	<b>15 €</b>	<b>26 €</b>	<b>156 €</b>	<b>185 €</b>	100 €	100 €

REDUCTION / MAJORATION applicables hors cas de gratuité:

**\* Pour les locations de grand week-end (vendredi midi à lundi midi) le tarif de base des salles hors sono et mobilier est majoré de 20 %.**

\* Une réduction de 30% est consentie sur le tarif de base des salles hors sono et mobilier pour les locations en semaine si elles se déroulent sur moins de 48 H et dans la mesure où la remise des clés se fait au plus tard le samedi matin à 9 H.

\* Pour une location consentie le vendredi, le tarif semaine s'applique si la remise des clés se fait au plus tard le samedi matin à 9 H, le tarif Week-End s'applique dans le cas contraire.

- Au delà de 5 € , les pertes et destructions de vaisselle devront être remboursées par les locataires.

- La grande salle donne accès à la totalité des locaux.

- Les demi-salles donnent accès au bar et à la cuisine.

- Les dits tarifs sont applicables pour toute signature de convention et toute occupation répétitive pour les associations Rosiéroides à compter du 12/01/2009.